



COMMUNIQUÉ
Paris, le 25/01/2022

- SOUS EMBARGO JUSQU'ÀUX ANNONCES GOUVERNEMENTALES -

PRIX DES CARBURANTS : LE GOUVERNEMENT BALAIE LA BAISSÉ DE LA FISCALITÉ, L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » CONTRE-ATTAQUE AVEC L'OPÉRATION « COÛT DE POMPE ».

Alors que les prix des carburants routiers continuent à battre des records de cherté, le ministre de l'Économie Bruno LEMAIRE et l'ensemble du Gouvernement de Jean CASTEX planchent sur de nouvelles mesures visant à atténuer les conséquences de cette flambée des tarifs à la pompe sur le pouvoir d'achat des Français.

Des mesures attendues pour préserver le pouvoir rouler des automobilistes

Dans le même but, l'association « 40 millions d'automobilistes » a présenté en début de semaine sa proposition de réforme fiscale des carburants. Celle-ci vise à réduire la part de taxe variable (la TVA passerait de 20 % à 5,5 %) tout en augmentant légèrement le montant de la taxe fixe (le montant de la TICPE augmenterait de + 7 cts/L, pour préserver une partie des recettes fiscales de l'État) pesant sur le prix des carburants, de façon à **diminuer sensiblement le coût pour le consommateur et à stabiliser les prix à la pompe** (économie finale de 13 cts/L de carburant). ([Voir notre dossier de presse du 25 janvier 2022](#)).

Le Gouvernement prévoit d'annoncer officiellement la (ou les) mesure(s) retenue(s) d'ici la fin de la semaine, mais le ministre de l'Économie s'est déjà exprimé publiquement en faveur d'un rehaussement du barème des indemnités kilométriques. Or, de son propre aveu, cette mesure constituerait une « niche », puisqu'elle ne concernerait que 2 à 2,5 millions d'usagers (qui payent des impôts et déclarent des frais réels), au regard des 31 millions d'automobilistes qui utilisent leur véhicule personnel quasi-quotidiennement.

L'opération « Coût de pompe » activée dès les annonces gouvernementales (en cas de refus d'une baisse de la fiscalité)

Aussi, « 40 millions d'automobilistes » prépare d'ores et déjà sa contre-offensive : dans le cas où le Gouvernement rejetterait toute baisse de la fiscalité sur les carburants routiers, l'opération « Coût de pompe » - que l'association avait déjà mise en œuvre avec succès en septembre 2018 - serait instantanément relancée.

Avec l'opération « Coût de pompe » (site Internet dédié sur www.coutdepompe.com), l'association appelle tous les usagers soucieux de préserver leur droit à la mobilité et qui soutiennent sa proposition de réforme fiscale à **envoyer leur ticket de carburant à Emmanuel MACRON**. Cet acte est gratuit, puisque l'envoi d'un courrier au Président de la République ne nécessite aucun affranchissement.

Cette démarche a pour but de montrer au pouvoir en place l'ampleur des difficultés rencontrées chaque jour par les Français pour utiliser leur véhicule et d'amener les dirigeants politiques à prendre des mesures plus justes pour tous.

Rappelons qu'en septembre 2018, la première édition de l'opération « Coût de pompe » lancée par « 40 millions d'automobilistes » avait été suivie à l'automne du mouvement des Gilets jaunes, qui reprenait largement les revendications de l'association en matière de baisse des taxes sur les carburants.



CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY
presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com